

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32001**

### Intitulé

Directeur - Concepteur Artistique en Communication Visuelle et Multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CREAPOLE	Président Directeur Général et la Directrice Pédagogique Générale

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320n Conception : Etablissement de stratégies de relations publiques et de communication

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Directeur (rice) - Concepteur (rice) Artistique en Communication Visuelle et Multimédia intervient à travers la direction artistique de campagnes de communication d'un produit, d'un service, d'une marque ou **d'une** personnalité.

Ces activités sont:

Conseil

Analyse : marketing et sociologique de cibles et cœurs de cible

Création du Plan Média

Création de Concepts

Créations graphiques

Déclinaison pour les supports annexes

Présentation / Argumentation / Préconisation

Mise au point technique pour impression et/ou réalisation, et/ou mise en ligne

Le titulaire est capable de:

- Optimiser un brief client

- Etablir un budget chiffré

- Réaliser les différentes analyses marketing et stratégiques

- Apporter une réponse structurée, chiffrée, planifiée, qualitative et quantitative :

- Créer des concepts stratégiques et artistiques des campagnes de communication.

- Réaliser les créations et déclinaisons graphiques de la piste créative choisie sur de multiples supports

- Présenter oralement les concepts, créations et déclinaisons

- Produire les éléments techniques des différents supports.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs de l'économie sont concernés : fabricants et/ ou distributeurs de produits ou de services destinés à la grande consommation ou pour professionnels.

Directeur Artistique Junior, Directeur Artistique, Graphiste, Designer Graphique, Illustrateur, Infographiste

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1401 : Développement et promotion publicitaire

### Réglementation d'activités :

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

Création d'une campagne de communication répondant à une problématique posée par un brief client. La création de cette campagne implique une analyse (marque, cible, produit, service supports etc.), la création d'un concept fédérateur de communication, la création physique et numérique des visuels de communications, mises en situation sur les supports dédiés et présentation de la campagne de communication à un jury de professionnels de la communication.

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le Jury est composé de 5 membres : - Deux représentants qualifiés des professions / Employeur (Extérieur de l'Ecole) - Deux représentants qualifiés des professions / Salariés (Extérieur à l'Ecole) - Le Directeur d'Etudes
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le Jury est composé de 5 membres : - Deux représentants qualifiés des professions / Employeur (Extérieur de l'Ecole) - Deux représentants qualifiés des professions / Salariés (Extérieur à l'Ecole) - Le Directeur d'Etudes
En contrat de professionnalisation	X	Le Jury est composé de 5 membres : - Deux représentants qualifiés des professions / Employeur (Extérieur de l'Ecole) - Deux représentants qualifiés des professions / Salariés (Extérieur à l'Ecole) - Le Directeur d'Etudes
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	Le Jury est composé de 5 membres : - Deux représentants qualifiés des professions / Employeur (Extérieur de l'Ecole) - Deux représentants qualifiés des professions / Salariés (Extérieur à l'Ecole) - Le Directeur d'Etudes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 23 mars 2015, jusqu'au 21 décembre 2021.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

22 certifiés sur les 3 dernières promotions

##### Autres sources d'information :

[www.creapole.fr](http://www.creapole.fr)

Site de CREAPOLE

##### Lieu(x) de certification :

CREAPOLE : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

128, Rue de Rivoli 75001 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

128, Rue de Rivoli 75001 Paris

##### Historique de la certification :